Les étudiants demandent de ralentir le rythme du transfert

Nous avons jugé intéressant d'accueillir, dans ces colonnes, les avis des étudiants présents sur le site. Ceux-ci sont les principaux utilisateurs de ce qui s'édifie le long de la Woluwe.

Le lecteur en jugera : ces avis traitent, tous, des retards survenus dans la construction et dans l'achèvement des différents bâtiments. Dès la rentrée du 16 septembre dernier, la presse fit, en effet, écho à un certain mécontentement des étudiants transférés à Woluwe-St-Lambert. Selon les intéressés, les conclusions exactes se semblent toutefois pas avoir été tirées. Aussi ont-ils désiré clarifier leur point de vue. Le voici...

Pour se forger une opinion, un court historique s'impose. Il ne reprend que certains événements des six derniers mois qui, selon les étudiants interrogés, décrivent fort bien l'état d'esprit du transfert.

— Précisons toutefois, ajoutent-ils, que les informations que nous donnons proviennent des divers services de l'Université, mais ne sont pas toujours celles qu'elle rend publiques. Il faut encore savoir que nous ne nous sommes préoccupés que de la zone sociale, logements, restaurants, la zone facultaire n'étant pas de notre ressort...

Valse des reports

Ainsi, le 15 mars dernier, le transfert est décidé sur la base des chiffres donnés par le service des constructions de l'U.C.L., qui s'occupe de la coordination des travaux réalisés par les entreprises. Les constructions précisent, à cette date, que deux bâtiments seront livrés équipés : le 31 août 1974, que le restaurant 80 sera prêt pour la même date, que 22 appartements seront achevés, toujours pour le 31 août, que l'école primaire et le bâtiment administratif seront équipés respectivement pour le 5 août et le 27 septembre. Enfin, le même planning prévoit l'achèvement de la surface publique culturelle, pour le 1er novembre.

— Ce même 15 mars, poursuivent les délégués étudiants, la construction de différents bâtiments est reportée ultérieurement alors que, dans les plans, rangs de départ, ils étaient prévus en état de fonctionnement dès septembre 1974.

Entre le 15 mars et le 27 juin, le Comité de gestion logement (étudiants, services sociaux, administration de l'U.C.L.) s'inquiète du retard des différents bâtiments. Aucune modification n'est cependant envisagée. Le 27 juin, la surface publique culturelle est officiellement reportée à septembre 1975 avec transformations.

— Celle-ci a été supprimée pour raisons budgétaires, mais il apparaît que le service des constructions n'avait pas rempli ses responsabilités, n'ayant pas lu le cahier de charges avant de l'envoyer aux entreprises. Il apparaît aussi que les chiffres présentés afin de démontrer le côté social de la construction d'un tel bâtiment étaient trompeurs. En outre, face à de telles constatations, il nous semble utile de préciser que le coût de l'activité passerelle « da Jeter » approche les quatre mille francs au mètre carré...

Au fil des semaines, l'A.D.S.C. qui s'occupe de la programmation de la zone sociale, confirme que deux bâtiments et le restaurant seront prêts pour la date prévue, mais que le complexe sportif, l'école primaire, l'administration et la vingtaine d'appartements ne sera achevé qu'au 1er novembre. A l'exception de l'école, promise pour le 1er septembre.

— Ceci se passe vers le 8 juillet, précisent nos interlocuteurs. Une semaine plus tard, le 16 juillet, M. Woitrin, administrateur général, s'étonne de la situation et dénonce le manque d'organisation évident de ses services. Le 6 septembre, en matinée, on note le refus des entreprises, du service des constructions et de l'architecte, de réceptionner un des bâtiments. Durant l'après-midi du même jour, le même service des constructions dénonce que la réception a eu lieu et que celle des autres ensembles suivra. Une intervention étudiante relevant l'inexactitude flagrante de l'information passe inaperçue... Il apparaît néanmoins de grands retards, notamment que le restaurant 80 est reporté à novembre. Il en va de même pour l'école primaire et l'on ne parle plus de la vingtaine de logements prévus dans le bâtiment administratif...

Occupation « illégale »

Les étudiants réagissent alors et adressent deux notes au Conseil académique, l'une de l'administration du secteur social, l'autre des utilisateurs. Toutes deux restent sans réponse.

— Le 15 septembre, veille de la rentrée, nous constatons qu'un bâtiment est en partie occupable, mais de façon illégale (normes d'hygiène, de sécurité, de contrat de location, etc.). L'autre bâtiment de logements est inoccupable tandis que le restaurant et le complexe administratif sont toujours en chantier. Le lendemain, le service des constructions déclare qu'un des bâtiments-logements sera réceptionné à raison d'un étage par semaine, que l'autre sera occupable dans un délai d'une semaine et que l'école sera prête pour la mi-novembre... La valse des retards se poursuit...

Le 8 octobre dernier, aucun bâtiment n'est réceptionné et le second ensemble de logements est occupé illégalement. L'école est alors remise à décembre ou janvier, tandis que la passerelle provisoire doit être reconvertie d'une matière antidéparadite. Dont coûts supplémentaires...

— Le lendemain, précisent encore les étudiants au cours de leurs accusations, une nouvelle annonce de réception nous parvient. On parle maintenant du 1er et du 15 novembre pour la réception définitive des logements et de janvier pour l'ensemble administratif. On n'ajoute rien à propos du restaurant 80...

Un réquisitoire

Ce bref aperçu du calendrier de la rentrée académique, dont les éléments nous ont été fournis par les utilisateurs du site, ne manque pas d'accusations à l'égard de l'Université. Sans intervenir ni prendre parti pour elles, laissons aux étudiants le soin de résumer leurs griefs en un nouveau réquisitoire...

— Certaines carences doivent, à notre avis, être mises en évidence. Il nous semble que l'Université manque d'une organisation la plus élémentaire. Ce manque se répercute très gravement dans l'installation des premiers étudiants à Woluwe, mais aussi, et bien plus, dans les transferts des années futures. Ces étudiants se trouveront dans une situation plus pénible encore que celle qui règne actuellement.

En outre, et toujours selon les propos des étudiants, l'Université fait travailler ses services sur des chiffres trouvés. Il en est ainsi pour les délais de construction qui ont décidé du transfert. L'U.C.L. tend aussi à régler ses problèmes économiques et politiques sans tenir compte des conséquences sociales de ses décisions. Ainsi, les erreurs de programmation ont-elles une incidence réelle sur le budget consacré au logement.

L'Université ne veut pas faire le procès des erreurs visibles et ce, malgré les interventions et les études faites sur le sujet. Aussi comprend-elle difficilement des déménagements dans ces années à venir.

— Il est surprenant il nous semble sage de ralentir le rythme des transferts de manière à rétablir quelque peu la situation. Il serait aussi et surtout important que l'Université revoie ses objectifs premiers. Entendons par là qu'elle s'assure que cette politique de prestige en application jusqu'à présent réponde réellement à la fonction qui lui est assignée...

Un œil neuf s'ouvre sur le site

C'EST vrai, même mal aimée, la nouvelle dalle des vieilles pierres, je dois l'admettre : quitter Louvain était devenu nécessaire. Les édifices y étaient salutres de graffiti et il n'y avait plus moyen de placer un journal mural. De plus, les pavés n'étaient faits navrés depuis que l'administration communale les avait enguiés dans l'asphalte.

A Woluwe, des hectomètres - carrés de surfaces vierges font des propositions malhonnêtes aux pinceaux ragemants tandis que les pavés se placent à hauteur de main en s'élevant le long des murs.

L'étudiant bûcheur, il existe, y trouve aussi son compte : finis les cours que l'on suit assis sur les marches vermoulues d'amphithéâtres exigus.

Une bibliothèque diablement bien conçue leur offre toutes les publications médicales possibles et imaginables, des logos de lecture individuelles, un service de photocopie et un institut des langues vivantes.

Les salles de travaux pratiques sont spacieuses, propres et vouées au culte de l'inox. Les obscures caves de l'Institut de physiologie de la Pedkenstraat ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir.

De l'architecture des bâtiments, il n'y a pas grand-chose à dire, si ce n'est qu'elle est d'une banalité fonctionnelle qui court les rues. Les blocs de logements y apportent heureusement un peu d'originalité et de couleur.

Le même conformisme semble se retrouver au niveau des cours puisque la matière enseignée est exclusivement technique et qu'il n'est pour jours pas question de préparation psychologique ou de sociologie médicale.

L'éloignement de Louvain-la-Neuve n'est certes pas fait pour obranler cette vue monodisciplinaire de la médecine. La seule réforme envisagée était d'ordre administratif et à dû être postposée d'un an. Elle prévoyait la division des études non plus en 7 années, mais en 14 demi-années. Les étudiants, non consultés et mal informés, l'ont refusée.

Parmi ceux qui regretteront le plus Louvain figurent sans doute les calotins : il n'y a ni clochers ni nonnettes et l'avenue Chapelle-aux-Champs est sensée à remplacer les rues Notre-Dame, Saint-Martin, celles des Prédicateurs ou des Récollets, les Collèges du Pape ou du Saint-Esprit... Peut-être se consolueront-ils en appelant la tour Pasteur « la tour du bon Pasteur »...

UN DES PREMIERS...

La main à la pâte...

La faculté de Médecine, mais encore...

WOLUWE, ghetto médical ? Woluwe, université ? Deux questions suscitent chez le citoyen, l'esprit du visiteur qui, d'un œil curieux, voire intéressé, contemple les constructions érigées ici et là. Deux questions qui trouvent pourtant une réponse négative dans l'étude du plan directeur du site tel qu'il se présentera aux regards dans les prochaines années.

Pourquoi ne pas avoir installé la faculté de médecine à Louvain-la-Neuve, université spécialisée à dire, si ce n'est qu'elle est d'une banalité fonctionnelle qui court les rues. Les blocs de logements y apportent heureusement un peu d'originalité et de couleur.

Le même conformisme semble se retrouver au niveau des cours puisque la matière enseignée est exclusivement technique et qu'il n'est pour jours pas question de préparation psychologique ou de sociologie médicale.

L'éloignement de Louvain-la-Neuve n'est certes pas fait pour ébranler cette vue monodisciplinaire de la médecine. La seule réforme envisagée était d'ordre administratif et a dû être postposée d'un an. Elle prévoyait la division des études non plus en 7 années, mais en 14 demi-années. Les étudiants, non consultés et mal informés, l'ont refusée.

Parmi ceux qui regretteront le plus Louvain figurent sans doute les calotins : il n'y a ni clochers ni nonnettes et l'avenue Chapelle-aux-Champs est sensée à remplacer les rues Notre-Dame, Saint-Martin, celles des Prédicateurs ou des Récollets, les Collèges du Pape ou du Saint-Esprit... Peut-être se consoleront-ils en appelant la tour Pasteur « la tour du bon Pasteur »...

UN DES PREMIERS...

Zones facultaire et socio-culturelle : deux mondes...

A quelques pas de l'architecture de béton, nécessairement très froide, de la zone facultaire, l'avenue Emmanuel Mounier marque la séparation entre l'enseignement et le social, entre deux mondes. Une rupture très nette sur le plan architectural accentue encore ce passage vers le socio-culturel. Une rupture aussi dans les matériaux utilisés puisque le bois, l'ardoise, l'acier, le verre et la brique, tantôt de Wanlin, tantôt de Welkenraedt, caractérisent le nouveau style. Une rupture aussi dans les matériaux utilisés puisque le bois, l'ardoise, l'acier, le verre et la brique, tantôt de Wanlin, tantôt de Welkenraedt, caractérisent le nouveau style. Comme si les constructions avaient formulé le désir d'épouser la forme du terrain... Ici, la créativité d'architectes tels que MM. Kroll ou Potvin s'exprime librement, parfois accompagnée quelques grains de folie...

Premier bâtiment à étonner lorsque l'on quitte la zone fonctionnelle de la faculté, par le biais de la « pénétrante » qui tient lieu à la fois de place publique et de passerelle reliant la zone des académies à la zone sociale, la « Veranda » a des allures de jeu de construction géant au pied du futur restaurant 80, elle abrite : l'organisation de la Mémo (Maison médicale), les services logements, le centre social universitaire, les services de consultation psychologique et d'orientation et l'embryon du futur centre œcuménique. Des logements en partie sur les différents étages complètent le bâtiment dont l'esthétique peut être qualifiée d'audacieuse.

La fantaisie des locataires

L'audace de l'architecte se retrouve d'ailleurs encore dans la conception même des logements prévus sur de grands plateaux. Des cloisons mobiles permettent s'y fixer selon le gré et la fantaisie des étudiants locataires qui y disposent leurs meubles comme bon leur semble. Le tout dans la bonne humeur et la joie du brico...

Respectant en cela le parti piéton, le bâtiment est traversé de part en part par des minures bientôt bordées de commerces qui finiesent par se prolonger à l'extérieur pour mener le visiteur au complexe voisin, édifié dans un style fort semblable qui abrite bientôt les classes de l'école primaire et l'administration de l'université.

Au-delà de ce quartier aux allures futuristes, ce sont les réhoutvoiffes avec les matériaux classiques. Dans un mélange harmonieux de briques et de béton, au milieu des premières plantations et des allées pavées, toute une batterie de logements accueillent les étudiants. Ile y trouvent aussi une salle de restaurant qui, à l'heure d'aujourd'hui, même ce quartier de la Vecquée.

Exceptionnellement bâti à l'usage des étudiants, le vaste ensemble à usage socio-culturel est amené à prendre sa forme définitive. Il y trouvera bientôt son plein épanouissement, le temps des derniers travaux, des premières installations.

Le logement

Dès cette année, un tiers des étudiants présente sur le site y est trouvé un logement. Un autre tre gros tiers doit s'efforcer de le trouver dans les environs. Pour les années suivantes, il est prévu de paliier cette insuffisance de logements par le site en lançant un programme de constructions préfabriquées destinées à satisfaire davantage de demandes.

Côté commerces, quelques pionnierre prennent le risque d'être présents dès cette première année. Il en va ainsi du salon « lavoir (ouverture prévue en novembre) à l'aubette de journaux « tabacs joints à une librairie en sciences humaines (ouverture prévue à la mi-octobre) sans oublier un magasin d'articles médicaux (déjà accessible), la coopérative étudiante d'achat et d'impression C.I.A.C.O. (ouverte depuis la fin septembre), une banque (déjà en service). Notons que l'initiative en matière de lingerie revient à un ancien assistant de l'U.C.L. qui en sera gérantnaire.

De plus, les commerces traditionnels sont situés en périphérie du site, dans le quartier du Kapelleveld. Il faudra en conséquence attendre quelques mois encore avant de voir s'installer dans le quartier commercial, au sud de la future station de métro Alma, un choix plus complet de magasins de détail.

D'ores et déjà, on prévoit l'installation d'autres succursales de banques, d'un discmaire et d'un bureau de la Régie des postes. Un commerce en alimentation se fonctionnera quant à lui qu'en 1977.

Outre les services sociaux déjà présents et signalés plus haut, il est probable que d'autres s'y adjoindront, en liaison constante avec tout ce qui existe ou qui

L'agenda des prochaines semaines

Site universitaire signifie encore manifestations de tous ordres mises sur pied par les étudiants. Woluwe ne faillit pas à la coutume. Il sera chargé d'œuvre et déjà été élaboré pour les n-ochaines semaines. Nous en publions d'abord les grandes lignes. Signalons que diverses initiatives sont mises de la collaboration avec le Conseil culturel de Woluwe, le cercle des étudiants, du Club Ecarlate, de la Ferme V et du C. C. L.

● Mardi 22 octobre : 20 h 15 : Torche : « Jeunesse » cinéma-théâtre.

● Mercredi 23 : vers midi : inauguration du computor U. C. L. de la Mémo. Jusqu'à 20 h : Mémo : « Le Fillide à la Discothèque nationale. Ce computor sera accessible chaque mercredi de 12 à 14 h, dans le local « Locomot hors site » , en face de la Maison médicale. Outre les 500 disques et musicassettes qui seront disponibles sur place, il sera possible de disposer (sur commandes) de 35.000 disques de la section Passage 44 : classique, jazz, chansons, cours de langue, pop music, dépositions sonoriales, folklore, littéraires diques pour enfants, documents sonores, etc. Droits d'inscription pour étudiants : 125 F pendant 2 ans (250 F pour non-étudiants) et droits de location de 7 F par disque par semaine (14 F pour non-étudiants).

20 h 15 : conférence de R. Dinello : Santé intérieure de la communauté.

● Jeudi 24 : 20 h 15 : conférence de R. Dinello : Les communautés millénaires.

● Mardi 29 : 20 h : Théâtre Poème: Pasolini.

● Mercredi 6 et jeudi 7 novembre : Théâtre Poème : Ionesco. Un sujet de la communauté de l'Arche de Lanza Del Vasto.

● Mardi 12 novembre : salut : cérémonie personnelle de J.-L. Lievens.

● Mercredi 13 novembre : conférence de H. Guillemin : Isaïes.

● Mercredi 20 novembre : Théâtre Poème : La fête foraine.

Ajoutons encore à cet ensemble la projection de quelques films dont les titres et les dates n'ont pas encore été fixés.

Pour de plus amples informations, nous vous conseillons d'appeler le 02/762.34.00, poste 2, numéro d'appel unique pour le site.

LES TRANSPORTS

Depuis le 24 septembre dernier, la Société des transports intercommunaux de Bruxelles et la Société nationale des chemins de fer vicinaux desservent le site de Woluwe au moyen des lignes d'autobus 37 et N.K., ceci en vue de répondre aux besoins de transports de l'ensemble universitaire.

Ainsi, la ligne 37 est prolongée de avenue Emile Vandervelde, avenue Chapelle-aux-Champs par les avenues Emile Vandervelde, de Jhanmem et St. Monnier, jusqu'au parking de l'U.C.L. où est établi le nouveau terminus. Le retour se fait par le même itinéraire. Nous publions, avec l'aimable autorisation de la S.T.I.B., les différents départs de semaine (du lundi au vendredi) du site vers la place de la Bonnaie : 6 h 50 ; 6 h 06, 25, 42 et 57 ; 7 h 03, 12, 20, 25, 30, 36, 40, 44 ; 8 h 00, 16, 27, 37, 47 et 56 ; 9 h 05, 16, 26 36, 46 et 56 ; 10 h 06, 16, 26, 36, 46 et 56 ; mêmes fréquences jusqu'à 16 h 16 ; 16 h 28, 41 et 53 ; 17 h 05, 17, 31, 44 et 54 ; 18 h 05, 17, 3 et 46 ; 19 h 07, 28 et 50 ; 20 h 10, 40 et 50 ; 21 h 12, 32 et 52 ; 22 h 12, 2 et 52 ; 23 h 12, 32 et 52.

Dans le sens place de la Monnaie U.C.L. : 6 h 15, 28, 38, 47 et 55 ; 7 h 05, 15, 25, 34, 45 et 55 ; 8 h 05, 16, 6, 22, 29, 36, 44 et 53 ; 9 h 02, 12, 22, 2, 42 et 52 ; mêmes fréquences jusqu'à 16 h 52 ; 17 h 04, 16, 28, 40 e 52 ; 18 h 05, 17, 28, 35, 45 et 57 ; 9 h 10, 23 et 45 ; 20 h 05, 25 et 45 ; 21 h 05, 25 et 45 ; 22 h 05, 25 et 45 ; 23 h 05, 25 et 45 ; 0 h 05.

Pour ce qui est de la ligne N.K., l'horaire en vigueur en semaine (lundi au vendredi) s'établit comme suit dans le sens U.C.L. - gare d'autobus de Bruxelles-Nord : 8 h 32, toutes les heures 23 jusqu'à 16 h 23, 18 h 53, 17 h 30, 18 h 15, 18 h 45, 19 h 45 et 21 h. Dans le sens Bruxelles-Nord - U.C.L. : 7 h 30, 8 h 8 h 30, 8 h 55, toutes les heures 23 jusqu'à 14 h 53, 16 h, 17 h 06, 17 h 30, 18 h 25, 21 h 40, 23 h. Un départ supplémentaire est prévu à 17 h 27 depuis la porte de Schaerbeek.

En outre, un service de bus Louvain - Woluwe est organisé par l'U.C.L. L'octroi d'un permis de transport gratuit fait l'objet d'un examen cas par cas. L'administration fiscale est compétente pour la distribution des permis aux étudiants et aux membres du personnel. Les transports se font tous les jours ouvrables, à l'exception du samedi. Départs de Louvain, place de la gare S.N.C.B., à 8 h 00 et à 8 25. Arrêts devant l'Alma I, avenue des Alliés, à l'Hôtel de ville, rue de Namur et devant le centre des sports, Tervuursevest. Départs du site U.C.L. à 17 h 45, 18 h et 18 h 30.

Enfin, à une date non encore fixée, le terminus de la ligne d'autobus 42 (S.T.I.B.) sera transféré de Joli-Bois au Shopping Center de Woluwe. Il existera alors, et de cet fait, une liaison transversale reliant Watermael-Boitsfort (place Wiener) au site U.C.L., via le boulevard du Souverain, le pont et l'avenue de Woluwe.

Sur le campus de Woluwe-St-Lambert, E.T.S. a réalisé tout l'équipement électrique en courant fort et en courant faible dans :

- **la centrale technique**
- **la bibliothèque**
- **l'animalerie**
- **7 auditoires**

Le contrat comporte en outre, la mise en place du réseau de distribution H.T., ce qui a nécessité la tirage de 1.600 mètres de câbles à 3 x 185 mm2, ainsi que le gaz de distribution en énergie de secours de la faculté.

Les auditoires sont pourvus d'un éclairage commandé par gradateurs à thyristors, qui compensent progressivement la diminution de l'éclairage naturel.

Quelques chiffres :

- pose de 15.000 mètres de câbles
- 6 cabines H.T. (de 630 à 2.000 kVA)
- 60 tableaux divisionnaires
- 3.000 prises de courant
- 6 tableaux généraux B.T.

Editeur : Editions de « La Libre Belgique » sa. - Montagne-aux-Herbes-Potagères, 12 1000 Bruxelles - Imprimeur responsable : P. Jourdain (même adresse)

L'importance des installations thermiques du site de l'Université Catholique de Louvain a nécessité la création de l'Association Momentanée DULAC à l'effet d'assurer au Maître de l'Ouvrage une plus grande garantie tant sur le plan délai que qualité de réalisation que sur le plan financier et une meilleure coordination en regroupant les divers lots relatifs aux équipements thermiques.

Pendant les années 1973 et 1974 l'A.M. DULAC aura presté quelque 500.000 heures/ouvriers pour la réalisation des équipements suivants :

— centrale thermique en eau HTHP 180° puissance 70.000 KW ;
— réseau enterré de distribution d'eau HTHP 180°, longueur développée ± 6.000 mètres, diamètre 350 mm ;
— installation de chauffage, ventilation, conditionnement d'air des blocs faculté de médecine y compris les installations spéciales pour chambres froides ;
— installation de conditionnement d'air de l'hôpital Saint-Luc, y compris la centrale de réfrigération de 12.000 KW et la centrale de vapeur d'une puissance de 14.000 KW.

La complexité des installations réalisées dans le cadre d'un site universitaire, compte tenu des impératifs complémentaires du monde hospitalier, a nécessité la mise en place sur le site d'une organisation particulièrement étoffée, comprenant :

— quatre-vingts ingénieurs, techniciens, dessinateurs ;
— vingt-cinq cadres ouvriers conducteurs, chefs de chantiers, brigadiers ;
— trois cent cinquante ouvriers spécialisés en montage de gaines d'air et de tuyauteries, en calorifuge, en électricité de régulation automatique, etc.

Ce staff n'a pu être créé que suite à la formation de l'association momentanée DULAC regroupant les plus grands installateurs de Belgique.

La rentrée académique de cette année signifie pour l'A.M. DULAC l'aboutissement d'une première partie de ses efforts. Les blocs faculté de la chaîne ouest, la centrale thermique, le réseau général d'eau HTHP 180° sont maintenant à la disposition des autorités académiques. Ce résultat a été obtenu en travaillant en collaboration étroite avec les responsables de l'Université Catholique de Louvain.

Elle aura également permis de démontrer de façon éclatante la maturité des sociétés constituant l'A.M. DULAC dont les listes de références reprennent les grandes réalisations dans les domaines thermiques et de confort en Belgique.

DULAC

ASSOCIATION MOMENTANEE D'ENTREPRISES THERMIQUES

Ets E. DULIERE — MORLANWELZ
FABRICOM AIR CONDITIONING — FOREST
AIR & CHALEUR - M.T. — ANDERLECHT

AVEC LA COLLABORATION DE LA S.A. VENTILATION S.F.

740M

LA LIBRE BELGIQUE présente LOUVAIN-LA-WOLUWE

SUPPLEMENT GRATUIT à « La Libre Belgique » du vendredi 18 octobre 1974

12, Montagne - aux - Herbes - Potagères - 1000 BRUXELLES - Tél. : 218.80.00

La faculté de Médecine de l'U.C.L. s'installe à Woluwe-Saint-Lambert

Hier, aujourd'hui et demain

LAN mille quatre cent vingt-cinq. L'Université de Louvain ouvre ses portes aux premières étudiants... Les deux professeurs de la toute jeune faculté de médecine ne sont de même dans le cadre tout moderne de l'hôtel de Rode puis des halles aux draps. Dès les premières heures, les étudiants se pressent. La plupart pour atteindre le baccalauréat, après deux années, et la licence, après quatre années. Le doctorat en médecine restait quant à lui peu couru. Seuls quelque 87 titres attribués en près de quatre siècles...

Aujourd'hui, les temps ont changé. Avec un corps professoral de plus de deux cents professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences, avec une population de 4.500 étudiants, la faculté de médecine ouvre un nouveau chapitre de sa déjà longue histoire. Un chapitre dont les premières lignes ont été écrites dans les années soixante.

Le grand rendez-vous

En 1973, c'est au tour de l'Institut Paul Lambin, école de sciences dentaires et de diététiciennes de s'y installer. Dès ce moment, les premières contestations de la faculté originale du site U.C.L. offrent le logement à ses premiers résidents, le restaurant universitaire de deux cents places des locaux du cercles d'animation culturelle, une petite salle de sports et de gymnastique et la possibilité d'organiser des séances de cinéma, conférences ou débats dans un auditoire de cent cinquante places.

Enfin, c'est le grand rendez-vous de 1974. Septembre connaît l'arrivée de deux candidatures la deuxième et la troisième, en médecine et de la deuxième candidature en sciences dentaires. Un contingent de quelque 1.500 étudiants prennent ainsi possession du nouveau site.

D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour les prochains mois. Ainsi, et sans les prématures, la population étudiante passera à 2.750 en 1975, avec le transfert du reste des candidatures et de l'école de pharmacie, à 3.000 en 1976 et à 5.000 en 1977, au moment où on pourra dire que « le transfert de la Faculté avec l'arrivée des doctorats, laquelle est tributaire de l'ouverture des cliniques universitaires Saint-Luc.

Dans l'attente et en préparation de l'ouverture de celles-ci, la polyclinique Saint-Luc s'est ouverte au printemps dernier, dans les locaux de l'Institut supérieur de nursing, institut supérieur non universitaire qui n'entrera en fonctionnement que dans les prochaines années soit en 1977. D'ores et déjà pourtant, quatorze septaine étudiants du Centre de perfectionnement de l'Association catholique du nursing occupent plusieurs locaux de cet Institut.

Un programme encore chargé

La prochaine grande étape du transfert est donc prévue pour 1976 mise en place du complexe hospitalier. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre de l'année 1975. Après une période de rodage de six mois, les cliniques ouvriront leurs portes aux premiers patients en juin 1976. On peut dès lors prévoir que les premiers étudiants de première doctorat entreront dans les cliniques au cours du deuxième semestre de l'année 1976, le transfert des deuxième, troisième et quatrième doctorats étant planifié pour 1977. L'année 1976 verra quant à elle et, en outre, l'arrivée probable d'une population de l'ordre de 2.500 étudiants, lesus de l'implantation sur le site de la section Education physique de l'Institut du Parnasse, de l'Institut catholique des hautes études commerciales (I.C.H.E.C.) et de l'Ecole Marie-Haps. Tout en ayant, pour ainsi dire, exécuté un saut de quelques lieues plus ou moins étroits avec la médecine, l'ensemble de ces Instituts contribuera à diversifier le milieu académique et social du site.

Plus tard, vers les années 1978-1980, deux extensions cliniques sont encore prévues. L'une d'elles, soit quelque 15.000 m2, sera occupée par un centre de psychologie. La seconde, d'environ 16.000 m2, sera affectée aux services de revalidation.

Bref, un programme chargé dont 1974 n'est en fait qu'une étape permi d'autres, importantes encore et à venir. Une étape qu'il convient néanmoins de saluer puisqu'elle constitue en fait la premier transfert partiel de la Faculté plus que cinq fois centenaire.

Des problèmes de rentrée, mais aussi des sourires...

"J'ai voulu un habitat humain"

Parce qu'il a conçu pour la site de Woluwe-Saint-Lambert une Maison Médicale et une zone sociale d'un style inhabituel, qui détonite, et dont certains contestent la qualité l'architecte Kroll a jugé opportun de faire connaître les principes qui ont sous-tendu son travail.

— La politique d'habitat que j'ai choisie est participative et pluraliste. Elle engloba chaque interlocuteur comme une personne et non comme une fonction; elle suppose une compréhension, un échange de responsabilités, un partage de rôles. En vue de recueillir les décisions des habitants, elle doit rester mobile, ouverte, transformable et amoovce la créativité sans la contraindre.

A vrai dire, ce milieu a été construit avec les habitants, par tous les moyens possibles : réunions hebdomadaires informelles, très organisées, équipes de participation (pour que naisse une architecture pluraliste, il faut être pluslieurs), voyages en car sur le site de Woluwe, etc. Plusieurs, parmi, l'architecte Kroll et ses acolytes en sont nés aux places d'un grand nombre d'habitants pour exprimer la diversité des personnes et son langage, sur l'institution. Dans cette attitude, ils ont vécu l'étude de la zone sociale et se heurtant directement à tous les systèmes d'autorité rencontrés, y compris celui de l'Université elle-même, qui a tout de même permis une exceptionnelle aventure d'habitat.

Les étudiants n'ont toutefois répondu en leur langueur aux invitations à la participation. Ils n'y croyaient pas, ayant souvent été trompés, ou bien simplement cela ne les intéressait pas. L'hétogénéité et ses responsabilités sont plus faciles à dire qu'à combiner.

— Les rares, cependant, qui étaient réellement motivés, pousaut M. Kroll, étaient convaincus qu'en aidant à créer une habitat « différent » ils rendaient à leur profession médicale une proportion humaine, un accueil que le médecin de cinée avait perdu. Ces, l'architecture pouvait leur servir de langage : des fenêtres standards avec parfois des ri-

Le siège des cliniques Saint-Luc.

deaux à fleurs, des matériaux de petit format, des jardins, cela rend une ambiance familiale. Quel malade quitterait sa petite chambre, où bien simplement ses fait des confidences à un médecin debout dans son gigantesque hôpital ?

Cerné par des bâtiments durs, le site de l'U.C.L. dit Saint-Lambert, y apparaît comme un parc, tout : par les caves, par les grenier, par les escaliers des terrasses, par les passerelles.

Pour éviter de tomber dans le monotone d'une cité d'étudiants, nous avons mêlé en une structure architecturale différente les éléments du programme. Une salle est commune à la maison médicale et aux restaurants. En ouvrant sa fenêtre, le recteur entendra les cris des gosses de l'école primaire qui habitent son rez-de-chaussée, des appartements de jeunes ménages le surplombent. Les commerces et petite restauration sont encastrés dans les habitations.

Ainsi a travaillé M. Kroll ! L'ouvrir seul pour dira si ses généreux projets ont trouvé leur réalisation ! Les cités des bâtiments qui s'érigent encore aujourd'hui à Woluwe-Saint-Lambert...

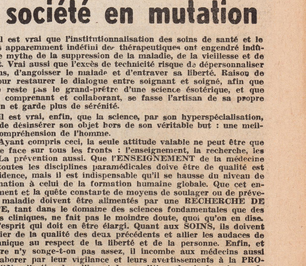

Des goûts et des couleurs...

Une nouvelle étape

L'ANNEE dernière, en ouvrant l'année académique, pour la deuxième fois, à Louvain-la-Neuve, qui, incontestable encore voici peu, est aujourd'hui une réalité humaine, sociale, économique, culturelle, nous osions entrevoir le jour où notre Faculté de médecine prendrait réellement possession du site qui lui avait été réservé à Woluwe-Saint-Lambert.

Ce jour est arrivé. L'Institut d'études para-médicales Paul Lambin entre dans sa deuxième année d'âge, mais quelque 1.500 étudiants des 2e et 3e candidatures en médecine suivent, dès maintenant, leurs cours à Woluwe-Saint-Lambert.

Nous avons voulu célébrer cet événement : cette rentrée est tient exceptionnelle dans le Woluwe-Saint-Lambert. Pour quelles raisons ? Notre implantation à Louvain-la-Neuve est bien en terre wallonne, mais nous voulons tout d'abord spécialement marquer cette nouvelle étape de notre histoire multicéntaire qui nous voit pénétrer dans l'agglomération bruxelloise. Il est vrai que dans notre présence ici, ni la trace d'un impérialisme, ni la volonté d'exploiter avec qui que ce soit... Qu'il me soit permis de rappeler, d'ailleurs, que nous contribuerons considérablement à Woluwe-Saint-Lambert date de bien longtemps avant les événements de 1968, qui se terminèrent par l'expulsion des francophones de Louvain. Il s'agissait — essentiellement d'un problème engendré par l'expansion universitaire. Dès 1968, le problème d'une implantation des cliniques de la mission, là-bas, en Wallonie, dépassera les tâches d'enseignement et de recherche et tendra à la réalisation d'un ensemble nouveau, avec tout ce que cela implique d'activités économiques et de développement social. Nous attachons une importance extrême à cet aspect des choses... A Woluwe-Saint-Lambert, nous avons pénétré en nous inspirant guider par un souci du même ordre. Woluwe-Saint-Lambert, c'est notre réponse à la nécessité de participer activement servir au mieux notre communauté et ses étudiants qui sont aussi les nôtres...

Mgr Ed. MASSAUX,
recteur.

Certes l'évolution politique de ces dernières années n'a pas manqué d'accélérer le cours des choses. La déclaration gouvernementale du 5 juin 1968, faite par le Premier ministre Théo Lefèvre, imposait à l'Université catholique de Louvain l'implantation d'unités pédagogiques entières dans des sites nouveaux, choisis par elle et dans le cadre d'une programmation définie par elle. La même déclaration ajoutait plus loin que la loi de 1965 serait adaptée en vue de nous autoriser à implanter notre Faculté de médecine à Woluwe-Saint-Lambert. Ceci me conduit à préciser la fonction que nous nous commandait qu'une Université comme la nôtre se doit d'accomplir si elle entend répondre valablement à sa mission. Notre responsabilité sociale doit s'exercer envers l'ensemble de la communauté d'expression française de ce pays. Par notre nouvelle localisation à Woluwe-Saint-Lambert, nous prenons chaque jour une meilleure conscience. Par notre présence dans l'agglomération bruxelloise, nous rappelons notre volonté de servir notre communauté, en nous mettant au service de tous avec un potentiel considérable de compétences, avec des ressources humaines hautement qualifiées. L'Université doit, en effet, assumer au bénéfice des ressources humaines de réponse et internationale, un service qui s'exprimera de mille et une manières. Ainsi que nous le soulignions l'année dernière, Louvain-la-Neuve, notre mission, là-bas, en Wallonie, dépassera les tâches d'enseignement et de recherche et tendra à la réalisation d'un ensemble nouveau, avec tout ce que cela implique d'activités économiques et de développement social. Nous attachons une importance extrême à cet aspect des choses... A Woluwe-Saint-Lambert, nous avons pénétré en nous inspirant guider par un souci du même ordre. Woluwe-Saint-Lambert, c'est notre réponse à la nécessité de participer activement servir au mieux notre communauté et ses étudiants qui sont aussi les nôtres...

Mgr Ed. MASSAUX,
recteur.

La réponse au défi d'une société en mutation

PEU de Facultés, dans l'histoire, ont eu la fortune de devoir sortir de leurs murs traditionnels séculaires pour remaître aussitôt avec une vitalité accrue. L'extraordinaire de l'événement doit être l'occasion d'une réflexion. Restituer la Faculté de médecine dans un ensemble vivant, c'est lui restituer une ouverture aussi de la restituer — pour la mieux insérer — dans le cadre plus vaste et plus complexe d'une société en pleine mutation tourmentée.

Or, la médecine précisément — et plus manifeste plus généralement les soins de santé — la science médicale et, par-delà, la société elle-même, sont en accusation pour la conception qu'elles se font de l'homme, de sa santé et de son bien, et pour la manière dont elles interfèrent dans le monde privé de chacun et dans la relation entre le malade, la souffrance et la mort.

Sous le titre « Médecine, quatrième pouvoir », E. MOUNIER s'inquiétait, voici vingt ans déjà, des pouvoirs de plus en plus considérables que la science donne à l'homme sur les choses et sur l'homme même. Ne va-t-on pas jusqu'à demander au médecin de se prononcer sur la responsabilité d'un délinquant ?

Plus récemment, on a dénoncé comme iatrogénique par excellence la dépossession du malade de sa propre douleur et l'affaiblissement de son pouvoir propre de résistance à la maladie et à la mort par la dépendance psychique et physique qu'entraînent pour lui l'hyperinstitutionnalisation et l'hypertechnicisation des soins (ILLICH).

Quant à la science, elle est accusée de s'être égarée lamentablement dans le démontage minutieux de le choses et sur l'homme s'interdisant, faute d'une conception ontologique de la nature et de son but, d'en comprendre le sens (R. THOM).

La virulence de telles accusations mérite que l'on s'y arrête et

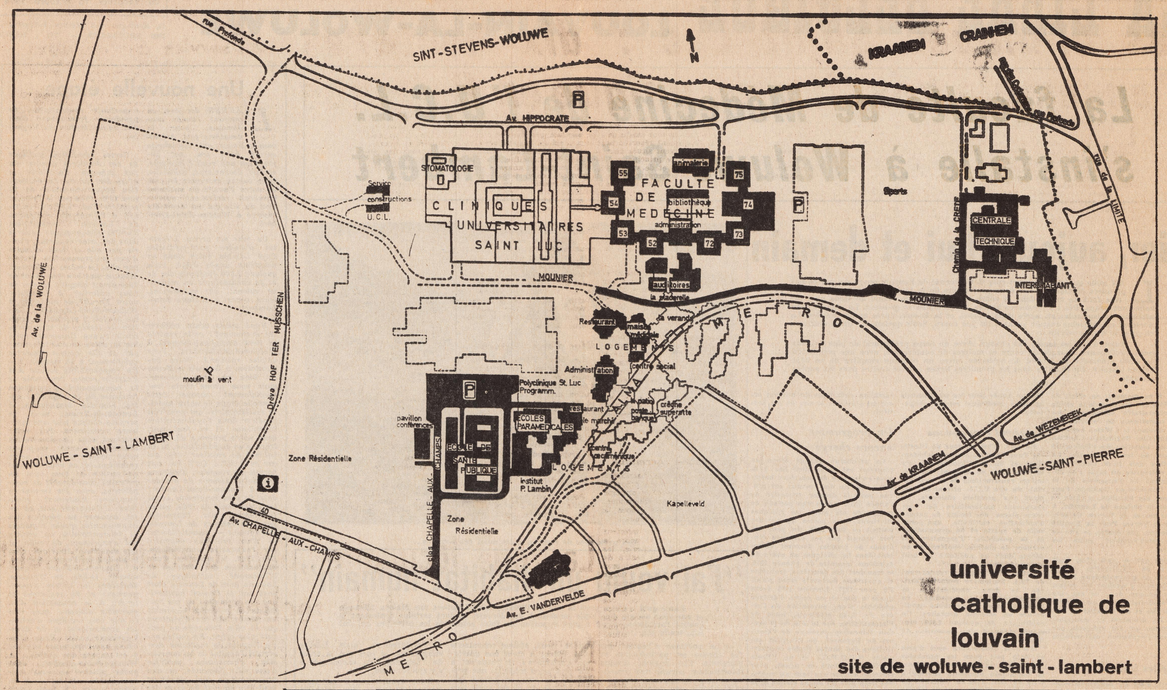

université catholique de louvain
site de woluwe - saint - lambert

Un Quartier Latin et non un ghetto médical

L'URBANISME et l'architecture doivent exprimer les fonctions et les objectifs voulus pour le site. C'est pourquoi le plan directeur et l'architecture variée, bâtiment par bâtiment, doivent être significatifs, certains diraient « signifiants ».

Il s'agit d'intégrer dans une conception d'ensemble des exigences souvent contradictoires que l'on peut résumer dans les mots suivants :

- Fonctionnalité universitaire à l'usage d'une Faculté de Médecine.
- Ouverture socio-culturelle de la vie.
- Ouverture à la communauté locale et plus large.

« Le fonctionnement adéquat d'une faculté de médecine moderne exigeait la proximité immédiate des 900 lits d'hôpital (y inclus les auditoires cliniques des doctorants en médecine, les consultations pour les ambulants, etc) et, d'autre part, des locaux d'enseignement et de recherche au niveau des candidatures et des doctorats. C'est pourquoi, en communication physique l'un avec l'autre, par des passages couverts, on trouve les quatorze niveaux de l'hôpital et les huit tours de recherche et travaux pratiques (Véale, Hervin, Claude Bernard, etc) ainsi que la bibliothèque et les grands auditoires de candidatures. Ainsi, les chercheurs fondamentalistes en physiologie, biochimie, etc, seront très proches des cliniciens.

Le fonctionnement universitaire exige que la qualité de la vie soit respectée : A cette fin, la circulation piétonne sera favorisée car les distances sont courtes. L'automobile sera reléguée en site propre, elle sera un jour « dissuadée » par l'arrivée du métro; le site sera traité comme une zone urbaine avec ses rues piétonnes, ses places publiques, son mail, sa « placerelle » (place publique et passerelle à la fois); une zone de logement avec ses restaurants, ses locaux socio-culturels, occupe une part importante du site. Son architecture, les matériaux employés traduiront nettement avec ceux de la zone cliniques. Une certaine conception de la vie s'exprime aussi dans les noms retenus pour les quatre : l'avenue Emmanuel Mounier illustre cette volonté de poursuivre le personnalisme chrétien.

Le site universitaire U.C.L. à Woluwe-St-Lambert se veut largement ouvert à la population environnante et à d'autres disciplines que la seule médecine : Il ne peut s'agir d'un ghetto et, a fortiori, d'un ghetto médical. C'est plutôt un « Quartier Latin » où l'on peut avoir accès lorsque les activités scientifiques et culturelles vous y attirent. La liaison physique des bâtiments universitaires avec le quartier existant de l'avenue de l'Assomption, de l'Idéal, etc a été organisée de façon à favoriser des contacts aisés.

Faut-il dire que, en sein d'une seule et même Université, on doit retrouver le même genre de préoccupation à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles ? C'est pourquoi, à travers les différences inévitables, on pourra retrouver sur les sites certains architectes, certaines constantes urbanistiques, certains matériaux tels que les briques ou les « petits pavés » de Louvain-la-Neuve. Et c'est plus qu'un symbole ou un accident. A travers ces détails s'affirme une volonté de cohésion de toutes les facultés au sein d'une seule U.C.L.

Professeur M. WOITRIN,
Administrateur Général de l'U.C.L.

Intégrer l'université à sa commune

CONSTRUIRE une ville de 20.000 habitants ne se fait pas du jour au lendemain. Intégrer cette nouvelle collectivité à la population autochtone est également une question de temps. A Woluwe-Saint-Lambert tout semble cependant avoir été planifié pour créer le contact universitaire-commune au fil même des phases de réalisation du complexe.

De manière assez générale on peut dire qu'au stade actuel seuls les habitants des quartiers avoisinants immédiatement l'U.C.L. suivent de près l'évolution des travaux ainsi que l'arrivée des étudiants.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert qui s'étend de deux parties, selon l'axe du boulevard de la Woluwe. Le complexe universitaire se situe dans la partie orientale de la commune à la limite des communes de Woluwe-Saint-Pierre, de Kraainem et de Wezembeek-Oppem. Ce quartier est connu sous le nom de Kapelleveld ou Chapelle-aux-Champs.

Blé et luzerne

Pour certains habitants du quartier Kapelleveld — ceux de la cité qui sont installés en bordure même du chantier — les travaux sont trop importants. Camions, pelles-mécaniques et autres grues n'en finissent pas de faire du bruit. Et de regretter le temps où les terrains qui sont aujourd'hui devenus la forêt universitaire, n'étaient que champs de blé et de luzerne. La vue s'étendait alors loin au-delà de l'autre rive du boulevard de la Woluwe.

Mais, réalistes malgré tout, les habitants concèdent que tôt ou tard, pas d'omelette sans casser des œufs. Les avantages sont déjà la mise en place de l'infrastructure socio-culturelle et sportive du site universitaire. Ils en seront les principaux bénéficiaires.

Pour les quelques commerçants dont le magasin se trouve face à l'U.C.L. — un fleuriste, un débraire, un pharmacien — la population universitaire constitue une clientèle appréciable. Un pub viendra compléter ce mini-centre commercial.

Plus loin dans la commune — à part peut-être au Shopping-Center et dans les cafés — les commerçants ne considèrent pas la cité U.C.L. comme leur fournisseur clientèle potentielle. Il faut dire que dans l'immédiat comme du complexe universitaire sont prévus : un bureau de poste et des magasins de toutes espèces. De plus, un véritable marché sera organisé sur l'une des places de la cité, une ou deux fois par semaine.

Le problème « kot »

Les étudiants trouvent-ils facilement à loger à proximité de l'U.C.L. ? Il semble que non. Si quelque 30 p.c. de l'effectif universitaire peut être logé dans l'enceinte même du site, la chasse aux « kots » a débuté depuis longtemps dans les environs immédiats de l'U.C.L. d'abord, dans le centre de la commune de Woluwe-Saint-Lambert ainsi qu'à Stockel, Kraainem et Wezembeek-Oppem ensuite.

La cité Kapelleveld composée de logements à loyer social est le plus sollicité. Seuls les propriétaires sont cependant autorisés à louer des chambres aux étudiants. De son côté la commune encourage vivement la population à accueillir les étudiants. Elle suit de près l'évolution de la demande en logements et services d'hébergement du site — et a autorisé les propriétaires de logements construits par l'Habitation Moderne — société locale d'habitations sociales — à donner en location l'une ou l'autre chambre aux étudiants. De plus la commune a mis à la disposition du service d'hébergement de l'U.C.L. une série de maisons, acquises rue Saint-Lambert, acquises par l'administration qui en a cédé temporairement l'usage.

Le métro S.V.P. !

Du point de vue des transports publics, tout récemment la S.T.I.B. et la B.N.C.V. ont prolongé respectivement les lignes 27 et NK jusqu'au parking de l'U.C.L. D'autre part, il est acquis que la ligne du 42 reliant le Boulevard du Souverain jusqu'au centre de l'U.C.L. Cette ligne permettra de rejoindre Woluwe-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort.

Mais le problème de toute population reste, bien entendu, le métro. Les habitants espèrent que la forte proportion de navetteurs qui viendront chaque jour travailler au complexe universitaire décide le ministère des Travaux publics, et autres instances responsables à accélérer les dépôts nécessaires à la réalisation des travaux du métro. Sans cela, ils craignent que la circulation déjà dense avenue Vandervelde ne prenne des proportions démesurées pour un quartier essentiellement résidentiel.

L'intégration humaine ne peut bien sûr s'opérer que par contacts multiples et variés. La commune et l'université sont à bien des égards complémentaires. Le conseil d'administration de l'U.C.L. et l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert ainsi qu'à Stockel, Kraainem et Wezembeek-Oppem ensuite.

La cité Kapelleveld composée de logements à loyer social est le plus sollicité. Seuls les propriétaires sont cependant autorisés à louer des chambres aux étudiants. De son côté la commune encourage vivement la population à accueillir les étudiants. Elle suit de près l'évolution de la demande en logements et services d'hébergement du site — et a autorisé les propriétaires de logements construits par l'Habitation Moderne — société locale d'habitations sociales — à donner en location l'une ou l'autre chambre aux étudiants. De plus la commune a mis à la disposition du service d'hébergement de l'U.C.L. une série de maisons, acquises rue Saint-Lambert, acquises par l'administration qui en a cédé temporairement l'usage.

Le métro S.V.P. !

Du point de vue des transports publics, tout récemment la S.T.I.B. et la B.N.C.V. ont prolongé respectivement les lignes 27 et NK jusqu'au parking de l'U.C.L. D'autre part, il est acquis que la ligne du 42 reliant le Boulevard du Souverain jusqu'au centre de l'U.C.L. Cette ligne permettra de rejoindre Woluwe-Saint-Pierre et Watermael-Boitsfort.

Mais le problème de toute population reste, bien entendu, le métro. Les habitants espèrent que la forte proportion de navetteurs qui viendront chaque jour travailler au complexe universitaire décide le ministère des Travaux publics, et autres instances responsables à accélérer les dépôts nécessaires à la réalisation des travaux du métro. Sans cela, ils craignent que la circulation déjà dense avenue Vandervelde ne prenne des proportions démesurées pour un quartier essentiellement résidentiel.

L'intégration humaine ne peut bien sûr s'opérer que par contacts multiples et variés. La commune et l'université sont à bien des égards complémentaires. Le conseil d'administration de l'U.C.L. et l'administration com-

Bienvenue à l'U.C.L. !

L'INSTALLATION à Woluwe-St-Lambert des premiers étudiants de la Faculté de médecine de l'U.C.L. constitue l'aboutissement de plus de 10 ans de collaboration entre les autorités académiques et les autorités communales. C'est en effet, en 1963 que l'U.C.L. acquérait plus de 40 hectares à Woluwe-St-Lambert en vue d'y implanter un ensemble hospitalier et les Facultés de médecine.

Cette acquisition et par la suite études urbanistiques et architecturales, les problèmes d'implantation et d'intégration dans le tissu urbain, l'infrastructure socio-économique, culturelle et sportive ainsi que les problèmes de collaboration permanente entre le collège échevinal et les responsables du site universitaire. Ce fut une magnifique aventure que nous avons vécue ensemble au jour le jour et qui débouchera demain sur une intégration totale entre une faculté de 6.000 étudiants, un hôpital universitaire de 901 lits et une collectivité de 48.000 habitants. Woluwe-St-Lambert se sent ainsi promue au rang de cité universitaire.

Dès le début, la volonté réciproque fut de supprimer tout esprit d'isolement et de ghetto. Le complexe universitaire s'insère dans le contexte communal et ses étudiants disposeront à part entière de l'équipement social, économique, culturel et sportif de la commune. Par contre, l'administration communale s'intéressera particulièrement à l'aménagement et à l'équipement du site universitaire, qui seront ainsi également à la disposition de la population de Woluwe. Celle-ci se sentira chez elle dans l'ensemble construit à Chapelle-aux-Champs qui deviendra pour les habitants des quartiers avoisinants un centre fonctionnel et attractif nouveau avec sa station de métro, ses écoles primaires et gardiennes, ouvertes à tous, ses boutiques, ses restaurants, ses cinémas, ses plaines de jeux et, surtout que toute la zone sociale dont l'architecture et l'implantation, à première vue un peu disparates, donneront l'impression de retrouver l'atmosphère des vieilles cités.

En longeant la Woluwe, qui serpentera à nouveau à ciel ouvert entre l'avenue de Tervueren et Kraainem, les promeneurs, après avoir dépassé le château Malou et le Lindekemalenom, aborderont les zones vertes du site universitaire s'étendant sur ± 13 hectares, entre le Moulin à Vent et la vieille ferme brabançonne "t Hof ter Musschen.

Il faut se réjouir que Woluwe-St-Lambert, qui était totalement dépourvu d'établissements de soins et de lits d'hôpital, disposera dans quelques mois, lors de l'ouverture des cliniques universitaires, du complexe médical le plus important de la capitale. Ajouté aux services les meilleures techniques nouvelles, et centralisé par un corps de médecins et d'auxiliaires médicaux qui ont fait la renommée de notre pays. Sur la base d'une convention conclue entre le Conseil communal et la Faculté de médecine, les habitants de Woluwe bénéficieront d'une priorité absolue pour l'accès aux cliniques universitaires, et la gratuité totale des soins et services dans ces mêmes cliniques à tous ceux dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond.

Peut-être certains esprits chagrins considéreront-ils que l'U.C.L. à Woluwe sera source de charges nouvelles pour le contribuable communal et qu'en outre, sur les 43 hectares du site universitaire, il ne se trouvera pas de nombreux nouveaux citoyens pour contribuer aux charges communes. Que ces esprits chagrins se rassurent. Cette charge nouvelle et ce manque de recettes potentielles sont largement compensés par la mise à la disposition des habitants d'une infrastructure médicale et paramédicale remarquable, associée des soins et services urgents parfaitement équipé et la possibilité pour des dizaines et centaines d'emplois nouveaux. En outre, l'arrivée de ces milliers d'étudiants influera un climat jeune et dynamique à une collectivité locale qui a été toujours très ouverte à tous les nouveaux problèmes sociaux et culturels.

On prévoit que chaque jour le site universitaire nécessitera, lorsqu'il sera complètement fonctionnel, une mutation de quelque 20.000 personnes. Souhaitons que les projets d'infrastructure en voie d'exécution et actuellement programmés à cette fin, puissent être achevés au plus tôt.

Bienvenue aux étudiants de l'U.C.L., Woluwe-Saint-Lambert vous accueille chaleureusement.

Donald FALLON,
Sénateur-bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert.

Huit siècles d'histoire le long de la vallée de la Woluwe

LA Woluwe a joué incontestablement un rôle déterminant dans la naissance de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Pas étonnant, dès lors, que les principaux sites historiques se trouvent le long de la promenade aménagée en bordure de la Woluwe, qui coule toujours à ciel ouvert.

Autrefois, l'abbaye de Forest paraissait le pouvoir dominial avec les seigneurs de Woluwe, installés dans leur « meure le « Slot ». Le vestige du XVIe siècle qui subsiste encore et sera bientôt restauré est une aile du château des Hinnisdael, seigneurs de l'époque.

Avoisinant le « Slot », la chapelle de Marie la Miséricorde a été construite dans la première moitié du XIVe siècle. Une légende raconte l'histoire de « Lemmke Mann » ou la Bienheureuse Marie de Woluwe se trouve gravée sur l'autel, autour de la statue peinte de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Jusqu'en 1875, la Woluwe présentait un aspect torrentueux et actionnait une série de moulins à eau. Si le Veilemolen a disparu, il y a quelque temps déjà, le « Lindekemalenom », autrefois moulin à papier de l'abbaye de Forest, existe toujours. Sa roue usée par les siècles a été reconstituée, son débit est de deux cents litres à la seconde.

Le château Malou, construit en 1776, est devenu le centre culturel de la commune. Il abrite actuellement le Centre Hispano-Espagnole, en voie de restauration, abrite les ateliers créatifs.

L'EGLISE SAINT-LAMBERT

De l'autre côté du boulevard de la Woluwe, il faut signaler le « Kasteel gothique » « t Hof ten Brussel » où l'empereur Charles Quint logea jadis. Sur la même place se trouve une magnifique église datant du XIIe siècle, dont la tour carrée de style roman est demeurée presque intacte. L'église Saint-Lambert renferme les pierres tombales des seigneurs de Woluwe.

Deux fermes complètent le cadre historique de Woluwe-St-Lambert. Ce sont « t Hof ten Berg » et « t Hof ter Musschen. La seconde fut pendant des siècles une riche dépendance de l'abbaye de Forest.

Enfin, le moulin à vent, bien que deux fois centenaire, n'a été implanté à Woluwe qu'en 1962. Primitivement installé à Eeplechin, à 8 km de Tournai, il fut par la suite transplanté à Arc-Ainières et abouti enfin à Woluwe-Saint-Lambert, devenant ainsi le seul moulin à vent de l'agglomération bruxelloise.

De nouveaux visages à Woluwe.

Siemens votre partenaire en téléphonie

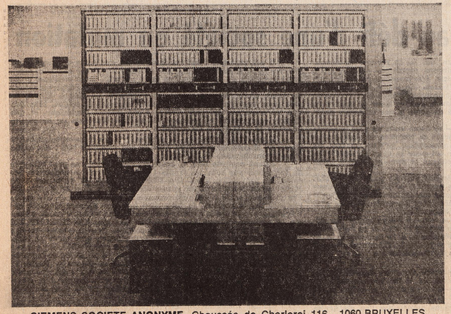

SIEMENS SOCIETE ANONYME Chaussée de Charleroi 116 1060 BRUXELLES

74246

Les cliniques Saint-Luc : dix hectares d'ensemble hospitalier unique en Belgique

LE bâtiment le plus imposant de tout le site de Woluwe est sans conteste le mastodonte de béton qui se dresse à proximité des huit tours facultaires et qui, d'ici quelques mois, accueillera les premiers patients. Dédié à Saint-Luc, patron des médecins, cet ensemble hospitalier se distinguera de toute autre réalisation actuellement connue en Belgique en ce domaine par son aspect compact, la centralisation des services généraux et médicaux, par le confort, la sécurité et l'accueil offerts aux malades, par l'organisation rationnelle des soins et par une gestion administrative soutenue par l'informatique.

Basée sur un des derniers concepts en matière de construction hospitalière, la structure architecturale des cliniques Saint-Luc se présente comme une tour d'hospitalisation s'élevant sur dix niveaux au-dessus d'une vaste « galette » de 114 m de large à quatre niveaux. La surface totale des services hospitaliers atteint quelque dix hectares. Les chambres, qui compteront un total de 901 lits, sont essentiellement localisées dans la tour tandis que les services généraux et médico-techniques de diagnostic et de traitement réservés tant aux malades hospitalisés qu'aux malades en consultation, se trouvent situés dans la base du bâtiment, véritable centre nerveux des cliniques. L'édifice principal est complété d'un satellite, situé en retrait, l'Ecole de médecine dentaire et de stomatologie. Deux autres annexes sont prévues et abriteront les services de neuropsychiatrie, de rééducation et de gériatrie.

Avant même que ces cliniques n'entrent en service, nous vous convions, en avant-première, à une visite détaillée (1) des installations situées à quelque 6,5 km à l'est du centre de la capitale, entre l'autoroute E 5 Bruxelles-Louvain-Liège et le grand axe routier Bruxelles-Namur-Arlon, lui-même relayé par l'abonnissement de la route menant à Charleroi.

Pour réaliser un hôpital, trois partis architecturaux se présentent, le parti pavillonnaire, ouvert ou compact. Ce dernier a été choisi parce qu'il paraît économiquement et fonctionnellement le plus favorable : moindre occupation au sol, surfaces de façades moins onéreuses, diminution des circulations et des galeries techniques, fonctionnement coordonné plus aisé, etc. La solution adoptée, après une large consultation auprès de tous les membres de la Faculté de médecine et à la vérification de diverses options en matière de conception hospitalière, offre une plus grande flexibilité interne, permettant ainsi de réaffecter des locaux à d'autres fonctions au fur et à mesure de l'évolution inévitable des techniques médicales. Signalons encore que cette évolution a fait l'objet de divers voyages en Allemagne, en France, en Scandinavie et aux Etats-Unis tant de la part de médecins, que d'architectes ou d'ingénieurs.

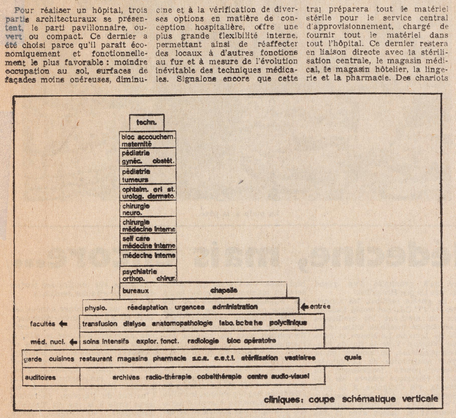

cliniques : coupe schématique verticale

Niveau 0 : *l'accueil*

Pénétrant dans l'hôpital par l'entrée principale du côté nord, le visiteur trouvera tous renseignements et un bureau d'inscription. Les malades descendront par des escalators, au départ et au sommet, du « lacet » qui relie les deux niveaux inférieurs (rez inférieur), à la radiologie ou aux explorations fonctionnelles (rez-de-chaussée inférieur) où diverses zones d'attente sont prévues.

Le rez-de-chaussée toujours, outre la crèche et les vestiaires, une autre zone de garde, parachevés ab debut, et des boutiques conduiront les visiteurs aux ascenseurs qui leur amèneront au quatre au dibut et six ensuite.

A ce même niveau toutefois seront installés l'administration centrale, le service social et le service d'urgence, plus tard, de propre ce fera par l'entrée est. On y trouvera encore les salles d'examen et d'analyse, les salles tuelles, la réception pour malades, les quelques lits d'hébergement temporaire.

Niveau — 1 : *les consultations*

Le premier niveau inférieur regroupera quelque 50 locaux destinés aux consultations. On y trouvera, en outre, le service de transfusion, des ambulances, les accès propres et l'ensemble des laboratoires de biochimie. Ces laboratoires seront localisés en dessous du bâtiment d'hospitalisation auquel ils seront reliés par téléfit, et immédiatement au-dessus du bâtiment des urgences. Ce premier niveau inférieur sera en communication directe avec la zone facultaire.

Niveau — 2 : *les blocs opératoires*

Le deuxième niveau inférieur abrite une unité de soins intensifs avec lesquelles se trouveront, en connexion étroite, l'ensemble des explorations fonctionnelles (cardiaques, pulmonaires, gastro-entérologiques), la radiologie et le bloc opératoire. Près de l'entrée de ce dernier, il est prévu une salle de garde ainsi qu'une salle d'opération destinée aux interventions septiques.

Le bloc opératoire principal, composé dans un premier temps de dix salles polyvalentes, de salles spéciales, sera situé en aval, afin de permettre aux malades et paramédical et le centre de traitement de l'information, équipé des moyens informatiques au service de l'hôpital. Signalons encore que les cliniques disposeront d'une boulanterie indépendante située en périphérie du site universitaire.

Niveau — 4 : *des archives aux auditoires*

Le quatrième niveau inférieur hébergera l'unité de radiothérapie, destinée à pouvoir assurer les traitements les plus modernes, notamment par accélérateurs linéaires. Y seront stockées les archives médicales contendra tous les dossiers des patients ainsi que les documentations des diverses cabines réservées à leur consultation sont encore prévues. Près de l'entrée, le département médicale audio-visuelle regroupera les photographes, dessinateurs et opérateurs de télévision en circuit fermé. Le rôle éducatif de la télévision devrait en effet, s'étendre dans l'avenir pour la formation du personnel médical et paramédical.

Ce quatrième niveau abritera encore trois auditoires de 250 places réservés à l'enseignement de la langue et une unité de radiothérapie.

Trois ensembles architecturaux donc dont le premier est situé au centre et dans la partie sud du site et est consacré à l'Ecole de santé publique. Le deuxième a été construit en bordure du site et assure la liaison avec elles, sera occupé par l'Ecole de médecine dentaire. Quant au troisième, le plus important et le plus complexe à l'heure présente, il occupera une superficie de 65.000 m2 et s'articulera autour d'un bâtiment central abritant toute l'administration facultaire et la bibliothèque médicale. Située à l'est des cliniques, la bibliothèque occupe une superficie totale plus grande que les autres bâtiments facultaires. En outre, elle se trouve à proximité immédiate des auditoires et des laboratoires et à une centaine de mètres des futures cliniques Saint-Luc.

Répartie en trois étages, la bibliothèque abrite également une librairie ouverte au hall d'exposition, une salle de lecture d'intérêt général et un laboratoire d'autoapprentissage des langues vivantes. L'accueil des lecteurs et le prêt des livres seront assuré douze heures par jour dans le hall d'entrée du bâtiment.

Le rez-de-chaussée abrite les espaces de lecture, la bibliothèque proprement dite a été amenée à ne conserver que les ouvrages. La salle de lecture des livres bourra accueillir près de 150 lecteurs et son choix de livres pas. sera de 2.500 à 10.000 livres d'ici quelques années. Le sol de la salle de lecture, sud de la fin 1975 à la mi 1976, date à laquelle tout l'appareillage aura trouvé une vitesse de croisière et lorsque enfin tous les mécanismes auront été parfaitement huilés. A ce moment, le nouvel hôpital universitaire pourra remplir pleinement sa mission, celle de faire des merveilles...

(1) D'après la brochure « Clinique universitaires Saint-Luc », éditée sous la signature du professeur J. Hazbe, de Mme Zumofen, de MM. Massion et Delfalagh.

Une tour d'hospitalisation de dix étages

La tour d'hospitalisation, composée de dix étages, comprendra quatre unités de soins de 26 lits. Les unités seront regroupées par deux pour les services de distribution, diététiques et médicaux.

Au centre des quatre unités de soins se trouvera une zone commune comprenant une salle de séminaires, les bureaux des statistiques et administratifs, une salle de garde, un bureau pour la monitrice du nursing, l'assistante sociale, la diététicienne et le gouvernante de l'étage. Dans chaque unité de soins, il a des bureaux, salle de soins moderne actuelle, un secrétariat pour une aide soignante et une diététicienne chargeant l'infirmière de ce travail. Commun à ce secrétariat et à ceux des autres unités, un office accolé, l'on trouvera l'ensemble des appareils de transmission. Pour deux unités de soins, il existera une liaison par téléfit (transmission de textes), et éventuellement dans l'avenir, terminal d'ordinateur. La téléfit permettra de transmettre tout le matériel médical peu encombrant, du sang, des échantillons pharmaceutiques, des échantillons de laboratoire, etc.

L'infirmière-chef, présente en outre, dans chaque des chambres, une « suite » ou « double armoire propre et sale, dont l'efficacité à fait ses preuves.

Chacune des chambres, un bloc d'un W.C. dans l'ensemble d'un W.C. dans lavabo et du téléphone. Chaque chambre à deux lits pourra, en cas de besoins, être aménagée en chambre pour malade septique, grâce au sas formé par les deux portes et au lavabo situé entre elles.

Dans les services médicaux, la classé-totalité des chambres seront remplacées par des chariots, ce qui assurera une plus grande souplesse dans l'utilisation des locaux.

Psychiatrie, orthopédie et chirurgie

Le premier des neuf étages de la tour d'hospitalisation regroupera l'ensemble des services médicaux des services hospitaliers ainsi qu'une zone de rééducation et de thérapie occupationnelle qui viendra s'ajouter dans les premières années. Le service d'orthopédie (49 lits) disposera, à un niveau, de deux locaux annexes destinés à la réadaptation locomotrice.

Médecine interne et self care

Le troisième étage sera exclusivement réservé au service de médecine interne (100 lits). Il en sera de même pour le quatrième étage qui se verra doté, en outre, d'une unité métabolique de neuf lits avec sa cuisine diététique et du self care doté de 41 lits

Chirurgie

Au cinquième étage, six des cinquante lits du service de chirurgie seront aménagés pour des soins intensifs spécialisés. Les visiteurs pourront communiquer avec ceux-ci par un coulou-phone et des caméras. Les quarante autres lits seront encore réservés à la médecine interne.

Neurologie, dermatologie, etc.

La chirurgie (50 lits) et la neurologie-neurochirurgie (50 lits) occuperont à elles à sixième niveau. La chirurgie se retrouvera au septième étage qu'elle partagera avec l'ophtalmologie (25 lits), l'urologie (25 lits), l'oto-rhino-laryngologie (19 lits) et la stomatologie (6 lits).

Pédiatrie et tumeurs

Le huitième niveau est réservé à la pédiatrie (de 2 à 14 ans), 54 lits, et au service des tumeurs, 50 lits. Quatre chambres blindées seront destinées aux malades porteurs de sources importantes de rayonnement.

Prématurés et gynécologie

Le neuvième étage accueillera le service de pédiatrie lequel comprendra trois sections : celle de pathologie néo-natale traitée sous forme d'un bloc isolé aseptique, le département des nourrissons (de 0 à 2 ans), et le département des enfants au-delà de deux ans, le tout pour un total de 42 berceaux. Le même étage abritera encore les services des prématurés (35 berceaux), de gynécologie (25 lits) et d'obstétrique (25 lits).

Bloc d'accouchement

Le bloc d'accouchement, au dernier niveau, comprendra six salles de travail, trois salles d'accouchement, une salle d'opération ainsi qu'une salle de réveil et de réanimation. Une salle de radiologie pourra y être ajoutée pour rendre ce service complet et autonome. Une progression, dans le degré d'aseptie y est prévue. Le premier stade correspondra à la préparation et à la salle de travail dans laquelle les futures mères ne seront admis qu'après s'être revêtus de linge stérile.

Pour l'hospitalisation de maternité (chambre à un ou deux lits), le principe selon lequel le bébé reste hébergé près de la mère, dans un box vitré, a été adopté. La maternité comptera un total de 36 lits.

* * *

Voilà que s'achève ce trop rapide tour d'horizon des multiples services que ce complexe hospitalier est appelé à rendre dans les prochains mois. A en juger par la complexité de ce vaste ensemble, il paraît normal que l'essuyage des plâtres s'effectue pendant une période de rodage de six mois, soit de la fin 1975 à la mi 1976, date à laquelle tout l'appareillage aura trouvé une vitesse de croisière et lorsque enfin tous les mécanismes auront été parfaitement huilés. A ce moment, le nouvel hôpital universitaire pourra remplir pleinement sa mission, celle de faire des merveilles...

Au service des malades

L'INSTALLATION de l'hôpital universitaire Saint-Luc à Woluwe-Saint-Lambert présente pour les malades et leur famille bon nombre d'avantages.

Ainsi, le fait de connaître une toute nouvelle clinique universitaire fournit une occasion exceptionnelle de concevoir l'organisation des services médicaux en tenant compte à la fois d'une longue et riche expérience et des apports les plus récents des techniques médicales, L'hôpital Saint-Luc sera donc un magnifique outil au service d'une médecine de pointe.

La réflexion sur les facteurs « non techniques » d'une bonne qualité des soins en hôpital a en outre fortement progressé au cours de la dernière décennie.

A cet égard, l'Ecole de santé publique, qui fonctionne depuis plusieurs années sur le nouveau site, est un centre privilégié de recherche et de rencontre. Les malades et leur famille qui fréquentent l'hôpital Saint-Luc devraient donc être les premiers bénéficiaires d'une conception renouvelée de l'organisation clinique qui tiendra compte des aspects psychologiques et sociaux de l'hospitalisation moderne.

Avantage supplémentaire et qui jouera lorsque le programme de construction sera achevé, les différentes disciplines médicales auront leur place. Par exemple, j'attache une importance particulière à la présence d'un important service psychiatrique qui, en liaison avec les unités de soins non hospitalières, rendra un éminent service à la population.

Enfin les facilités d'accès à l'hôpital (autoroute, métro) permettront à la clinique de jouer son rôle à la fois dans les cas d'urgence et dans les cas où les services cliniques universitaires assument une mission complémentaire à celle des services des autres hôpitaux.

Je souhaite que la nouvelle clinique Saint-Luc soit en mesure d'assumer sa mission :

- **grâce à de bons rapports avec les médecins qui ont leur activité en dehors du milieu universitaire,**
- **grâce aussi à de bons rapports avec les représentants de la population que sont les mandataires communaux et les responsables mutualistes. En temps opportun, les modalités de relations organiques devront être mises au point.**

Je suis témoin de la ferme volonté des plus hautes instances de l'Université et de la Faculté de médecine de faire de la clinique Saint-Luc un instrument au service des malades.

Jean HALLET
Membre du Conseil d'administration de l'U.C.L.
Secrétaire Général de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes

La zone facultaire : outil d'enseignement et de recherche

NATIONALITE universitaire et qualité de la vie : deux grands mots certes mais aussi deux principes qui ont guidé la recherche architecturale de Woluwe-Saint-Lambert. Les premiers résultats les concrétisent d'ailleurs aujourd'hui. La Faculté de médecine est répartie entre trois ensembles qui occupent tour à tour le centre du site, l'ouest et l'est des cliniques. Entre chacune de ces zones, des allées piétonnes traduisent le parti pour lequel ont opté les urbanistes. Un parti piéton dans lequel l'automobile sera dissuadée.

Un défi au XXe siècle qui a été relevé en assurant les meilleures connexions possibles entre l'hôpital, les bâtiments de recherche et la zone d'enseignement. Les distances ont été étudiées suffisamment courtes et, d'ici quelques mois, le piéton pourra se rendre, au départ de la station de métro, en passant parfois à travers des bâtiments, vers les auditoires des candidatures. En passant à travers le Mail et un parc de verdure, il gagnera l'entrée des cliniques. Bref, un cheminement piéton qui se poursuivra à travers tout le site.

Les cliniques Saint-Luc accueillent l'Institute de cellular and molecular pathology du nouveau Prix Nobel, le professeur de Duve, et ses collaborateurs.

Un tout nouveau bâtiment de huit niveaux et sont groupées deux tours aux ramifications de circulations verticales. Des circulations horizontales les relient entre elles avec les clinques, avec l'administration faculté et la bibliothèque, avec les auditoires et, à travers ceux-ci, à la zone sociale et aux circulations extérieures.

Côté fonctionnel, les niveaux inférieurs sont affectés aux services généraux, aux locaux techniques, à l'enseignement et aux travaux pratiques. Le rez-de-chaussée est réservé à la circulation horizontale et aux locaux de séminaire. Quant aux niveaux supérieurs, ils sont essentiellement affectés aux fonctions de recherche.

Les auditoires sont groupés autour du pavillon de la Woluwe vers la zone sociale dans un bâtiment comprenant sept salles de cours. La plus grande de celles-ci compte 500 places. Il en est une autre de 300 places, une de 150 places, tandis que quatre totalisent 250 places chacune. Signalons encore que en même bâtiment abrite aussi une salle de travaux pratiques et différents bureaux et locaux annexes.

Les huit tours actuelles constituent la première phase des constructions prévues sur cette partie du site à proximité immédiate. Seuls sont actuellement l'installation d'un laboratoire réservé à un enseignement spécialisé. Les étroits vestiaires qui les relient toutes entre elles.

Du point de vue général de l'architecture et des techniques, le plan de la zone tient compte des bâtiments dans le temps, notamment par des structures en murs porteurs périphériques, avec noyau central, en prévoyant la possibilité d'extension. Ainsi, le bâtiment accueillant actuellement modifiable.

Les circulations entre bâtiments se font soit au niveau du parking, soit par un tunnel ou au niveau du mail. Les travaux pratiques de chimie sont implantés dans les jardins. Au niveau supérieur, elles surplombent le jardin, les circulations piétonnes et à travers ceux-ci, à la zone sociale et aux circulations extérieures.

Côté fonctionnel, les niveaux inférieurs sont affectés aux services généraux, aux locaux techniques, à l'enseignement et aux travaux pratiques. Le rez-de-chaussée est réservé à la circulation horizontale et aux locaux de séminaire. Quant aux niveaux supérieurs, ils sont essentiellement affectés aux fonctions de recherche.

Les auditoires sont groupés autour du pavillon de la Woluwe vers la zone sociale dans un bâtiment comprenant sept salles de cours. La plus grande de celles-ci compte 500 places. Il en est une autre de 300 places, une de 150 places, tandis que quatre totalisent 250 places chacune. Signalons encore que en même bâtiment abrite aussi une salle de travaux pratiques et différents bureaux et locaux annexes.

Les huit tours actuelles constituent la première phase des constructions prévues sur cette partie du site à proximité immédiate. Seuls sont actuellement l'installation d'un laboratoire réservé à un enseignement spécialisé. Les étroits vestiaires qui les relient toutes entre elles.

Du point de vue général de l'architecture et des techniques, le plan de la zone tient compte des bâtiments dans le temps, notamment par des structures en murs porteurs périphériques, avec noyau central, en prévoyant la possibilité d'extension. Ainsi, le bâtiment accueillant actuellement modifiable.

Tolérance et collaboration

L'INSTALLATION de la Faculté de médecine de l'U.C.L. à Woluwe constitue un événement important dans la vie de la région capitale tant pour les médecins que pour le public.

Alors que la capitale connaît depuis un quart de siècle une fièvre de construction persistante, tant dans le secteur public que dans le privé, notre équipement hospitalier n'a guère été renouvelé.

Le plupart des constructions dans notre réseau hospitalier bruxellois ont été en réalité des aménagements, des modernisations ressemblant beaucoup par l'état de vétusté de nos hôpitaux.

Cependant, les progrès de la médecine et les exigences légitimes des patients ont considérablement modifié l'architecture hospitalière.

Il faut y ajouter les exigences d'une bonne gestion. Le coût de l'hospitalisation croît avec une rapidité vertigineuse. Ce phénomène est dû non seulement à la complexité des techniques utilisées pour le diagnostic et le traitement mais aussi à l'augmentation considérable et économiquement respectable des salaires du personnel.

Il est indispensable dès lors que les bâtiments, l'équipement hospitalier, soient conçus de manière rationnelle. D'importantes économies